

Déclaration SNUipp-FSU

CTSD 31 janvier 2019

Mme l'Inspectrice d'Académie,

Nous nous retrouvons à nouveau, en comité technique, lors de la carte scolaire, suite au vote unanime en contre lors du CT du 24 janvier dernier.

Le SNUipp-FSU prend acte d'un certain nombre d'éléments que vous avez pris en compte et qui lui paraissent indispensables dans le cadre du déroulement de la carte scolaire.

En effet, nous sommes en plein accord sur les décisions suivantes qui nous semblent relever des bonnes pratiques. Tout d'abord, nous approuvons l'engagement pris de ne pas prononcer de fermetures de rentrée qui désorganisent les équipes et les écoles. Les postes relatifs à l'ASH devront avoir un exercice conforme aux intitulés des postes et des missions préalablement définis. Troisièmement, la carte scolaire se doit de prendre en compte la réalité des écoles afin de ne pas fragiliser de manière inconséquente certains territoires.

Nous avons porté dans un cadre intersyndical, lors du dernier CT, une motion sur la nécessité de doter l'Eure-et-Loir en postes, à hauteur des besoins. Le cadre contraint de cette carte scolaire montre, s'il en était besoin, que la seule baisse du nombre d'élèves ne doit pas être un critère pour conduire automatiquement à une dotation négative.

Nous déplorons la nouvelle disparition d'un dispositif PDMQDC, dispositif dont le SNUipp était l'initiateur à l'échelon national et qui avait réussi au fil des années à s'imposer. Cela fait fi du travail des équipes. La suppression de ce poste, fruit de l'argumentation et de la réflexion des équipes, est une remise en cause de la pertinence de leur travail.

Sur le plan des mesures proposées jusque-là, il nous apparaît que les ouvertures réalisées en ce mois de janvier ne répondent déjà pas aux besoins et qu'au vu de la balance en postes, les secteurs qui connaîtraient une augmentation de leur public scolaire doivent craindre que ceci se transforme en difficulté de fonctionnement du fait de l'absence de moyens.

La direction des écoles, qui, nous le rappelons une fois de plus est l'affaire des équipes et des écoles, ne doit pas faire les frais de budgets contraints. C'est à l'échelon de l'école que se noue en premier lieu le dialogue avec les familles. Cette mission chronophage par essence pâtirait d'une réduction des décharges exceptionnelles. Dans le cadre des mesures de carte, au-delà des régulations, rien n'est fait sur ce chapitre. L'absence de réponses pourrait conduire à payer un lourd tribut? Qui le vivra? Qui le gèrera? Il est hors de question de demander à nos collègues d'assumer ce recul, si recul il y a.

Avec le
SNUipp-FSU,
sortons
la tête
de l'eau.

Changeons
l'école,



SNUipp FSU 28
21 rue des Gdes P Couvertes
28000 CHARTRES
snu28@snuipp.fr
02.37.21.15.32





Le remplacement est une nouvelle fois le parent pauvre de cette carte scolaire, alors que l'exercice de plus en plus difficile du métier et l'allongement des carrières ne sont pas sans impact sur les absences.

Les perspectives sont également nulles pour les réseaux alors que beaucoup d'écoles venues en délégation, ont exprimé ce besoin.

Nous avons évoqué la nécessité de faire évoluer les seuils à la baisse, tant en maternelle qu'en élémentaire. La réduction du nombre d'élèves par classe est pointée dans l'ensemble des études comme le levier de la réduction des difficultés scolaires. A l'heure de l'école inclusive, cette nécessité est encore plus marquée et doit s'accompagner de la comptabilisation dans les chiffres des écoles de l'ensemble des élèves qui y sont accueillis (DAME, ULIS...).

Enfin, nous n'avons pas attendu l'impulsion du ministre, pour donner une priorité aux mathématiques, mais les règles de calculs utilisées par le ministère nous paraissent fantaisistes et surtout fausses.

En effet, comment penser une amélioration de l'école, quand 9 moyens ne suffisent déjà pas aux ouvertures nécessaires ?

Comment penser que 25 moyens nécessaires dans notre département pour conduire l'orientation nationale des dédoublements, conduit à près de 30 fermetures pour d'autres publics ? Même si le département a pris le soin de montrer des signes en direction de territoires qui se sentiraient délaissés, nul doute que la lecture d'une équité pour les territoires ruraux impactés aura du mal à se faire.

Loin d'être alarmistes, ce scénario du toujours moins pour l'école, école à qui l'on demande toujours plus et mieux, est un problème mathématique pour lequel les réponses du Ministère ont des accents de langue de bois et de renoncements marqués.

Avec le
SNUipp-FSU,
sortons
la tête
de l'eau.

Changeons

l'école,



SNUipp FSU 28
21 rue des Gdes P Couvertes
28000 CHARTRES
snu28@snuipp.fr
02.37.21.15.32

